

Bénévol'Action

MAGAZINE D'INFORMATION SUR L'ACTION BÉNÉVOLE ET LES GENS ENGAGÉS



FÉDÉRATION
DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE
DU QUÉBEC

Spécial ▶ Décembre 2006

5 décembre Journée internationale des bénévoles

Mot de la présidente de la FCABQ

Nos concitoyens apportent une contribution importante à la société en offrant de leur temps afin d'améliorer la qualité de vie des gens de leur milieu. Selon les données les plus récentes, plus de 34 % de la population québécoise de 15 ans et plus oeuvrent au sein de groupes sociaux. Selon ce même sondage, ces personnes font don annuellement de plus de 308 millions d'heures et ce, tout-à-fait gratuitement.

La **Journée internationale des bénévoles**, célébrée le 5 décembre de chaque année, est reconnue officiellement par les Nations Unies comme une occasion de rendre hommage aux bénévoles du monde entier pour leur dévouement et leur contribution à la société. S'ils n'étaient pas là, que deviendrions-nous sans leur compassion, leur passion ? Je veux joindre ma voix pour offrir toute ma reconnaissance et mes remerciements aux personnes qui s'investissent gratuitement au nom du mieux-être de leur collectivité.

Les bénévoles sont des entraîneurs sportifs, ils défendent des causes qui leur tiennent à cœur, ils recueillent de l'argent, ils aident des personnes dans le besoin, ils soutiennent les arts et la culture, ils travaillent à la protection de l'environnement, ils fournissent des services éducatifs, et bien plus encore. L'action bénévole est une dimension importante de notre société et les activités bénévoles reflètent la diversité des intérêts et des motivations de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Il est heureux de constater que de plus en plus de groupes, d'organisations, d'institutions saisissent cette opportunité qui prépare en quelque sorte la Semaine de l'action bénévole. Alors que l'actualité nous rapporte au quotidien les petites et les grandes misères de ce monde, ne manquons pas de souligner les gestes de bonne volonté, d'aide et d'encouragement de la part de celles et ceux qui choisissent de ne pas baisser les bras. Encore une fois : *Merci !*

Bonne Journée internationale des bénévoles.

Risë Pioteau

Sommaire

L'édito	2
DOSSIER	4
<i>La philanthropie : Pour s'aider les un les autres</i>	
La Semaine de l'action bénévole 2007	6
<i>La nouvelle campagne dévoilée en janvier</i>	
Le personnel	6
Savoir-faire	7
<i>Ne manquez pas la chronique sur la Gouvernance stratégique</i>	
Prix Hommage bénévolat-Québec 10^e édition :	15
<i>Appel aux candidatures</i>	
L'Agenda	16
<i>Calendriers, événements, dates</i>	

www.fcabq.org





L'ÉDITO

Campagne de financement

La philanthropie, l'activité bénévole la plus répandue au Canada

Par Pierre RILEY, directeur général de la FCABQ



Si vous ne comprenez pas pourquoi les gens donnent, vous pouvez difficilement concevoir une campagne de financement à leur intention.

La campagne de financement est souvent l'activité bénévole la plus visible dans plusieurs groupes et constitue un important moyen par lequel les organisations bâtissent les relations avec leurs partenaires. Au Canada, plus de 46 % des activités bénévoles sont consacrées à la sollicitation de fonds et c'est plus de 10 % de la répartition des heures consacrées au bénévolat pendant une année.

Comme on peut le constater, le nombre d'heures et bénévoles requises pour réaliser une campagne de financement est en hausse constante. Bon nombre d'organismes entreprennent ce type d'activité dans le but de développer de nouveaux programmes ou bien, afin de boucler le budget annuel. La dernière enquête canadienne datant de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation nous fournit une multitude de données sur les dons de bienfaisance.

Les méthodes de collecte de fonds les plus répandues ne sont pas forcément celles qui permettent de recueillir le plus d'argent. Par exemple, si 12 % des dons sont faits dans le cadre des campagnes de sollicitation menées par les organismes dans les centres commerciaux ou dans la rue, les sommes ainsi recueillies ne représentent que 1% de la valeur totale des dons.

Pas forcément les plus payantes ...

Alors, quelles sont les activités organisées par les bénévoles et auxquelles les bénévoles participent :

- des activités de parrainage telles qu'un concours de danse, un marathon ou un marchathon;
- des activités musicales ou culturelles telles qu'un concert-bénéfice ou la présentation d'un film;
- un dîner, une fête à la maison, une danse, une vente aux enchères, un tournoi de golf, une soirée de bingo;
- des activités sportives telles qu'un tournoi de soccer, une course à pied de 5 ou 10 kilomètres ou un marathon;
- une exposition d'art ou de photographies;
- une cueillette de sous, de huards, de livres ou de vêtements;
- une campagne de porte-à-porte ou dans les centres commerciaux;
- une vente d'artisanat tenue dans un marché aux puces.

Comme vous pouvez le constater, la liste est longue. Et que dire de la période des fêtes et sa série d'activités de campagne de financement, les paniers de Noël, les cadeaux pour des familles démunies, entre autres ?

Les statistiques indiquent que, sur chaque dollar donné dans une année au Canada, 0,75 cents proviennent de dons individuels.

Les gens :

- aiment aider les autres;
- ils donnent parce qu'ils se sentent personnellement concernés ou parce qu'ils sont engagés envers le groupe et envers la cause qu'ils soutiennent;
- ils donnent parce qu'ils recherchent l'estime des autres;
- parce que l'événement leur plaît;
- parce qu'ils y trouvent une satisfaction personnelle;
- parce qu'ils ressentent le besoin d'appartenir à une association en donnant soit de leur temps soit de leur argent;
- parce qu'ils sont fiers de leur communauté;
- ils donnent également par conviction religieuse, par compassion, à cause de pressions de leur communauté parce qu'ils se sentent coupables, ou tout simplement parce qu'on leur demande de donner.

Pour que tout le monde soit content

L'enquête de 2004 par Statistique Canada sur le don, le bénévolat et la participation révèle que plus de 83 % de la population du Québec de 15 ans et plus ont fait des dons en argent à des organismes à but non lucratif et de bienfaisance.

Le montant des dons s'est chiffré à 915,5 millions de dollars et les donateurs ayant versé en moyenne 176 \$.

Et la gestion des ressources bénévoles en philanthropie dans tout cela ? Comme pour la tenue d'événements spéciaux, il existe peu de recherches et de documentation en français sur la gestion des ressources bénévoles. Pourtant, ce sont les deux types d'activité bénévole les plus populaires. Selon mon expérience, la gestion des ressources bénévoles lors d'une campagne de financement est similaire à celle lors d'événements spéciaux.

Voici donc en rappel quelques conseils pour s'assurer que les bénévoles s'accomplissent dans votre activité de financement et participent à son succès :

- établissez de manière réaliste vos besoins en nombre de bénévoles;
- rédigez une description de tâche pour chacun des postes bénévoles;
- menez une campagne de recrutement de bénévoles en spécifiant les tâches à accomplir et en indiquant les attentes en nombres d'heures / journées;
- sélectionnez les bénévoles le plus rapidement possible après la campagne de recrutement;
- assurez un suivi régulier auprès des bénévoles afin de maintenir leur motivation;
- planifiez des sessions de formation – les bénévoles aussi ont besoin de formation afin d'accomplir correctement leur tâche;
- informez régulièrement les bénévoles : ceux-ci peuvent également vous aider à recruter d'autres bénévoles;
- n'attendez pas à quelques jours ou semaines de l'activité pour associer les bénévoles au projet : le plus tôt sera le mieux;
- prévoyez de façon réaliste vos besoins en bénévoles au quotidien : suffisamment pour les imprévus, mais pas au point où certains n'auront rien à faire de toute l'activité.

Canadiens dévoués, Canadiens engagés

Tableau D.10 Taux de donateurs et répartition du montant des dons annuels, selon les caractéristiques personnelles et économiques, population âgée de 15 ans et plus, Québec, 2004

	Taux de donateurs	Montant moyen des dons annuels ¹	Montant médian des dons annuels ¹	Montant total des dons	Répartition de la population	Pourcentage de la valeur totale des dons
	Pourcentage	Dollars	Dollars	Millions de dollars	Pourcentage	Pourcentage
Total	83	176	70	912,5	100	100
Âge						
15 à 24	68	85 [€]	15	55,2 [€]	15	6 [€]
25 à 34	79	116 [€]	45	94,0 [€]	16	10
35 à 44	86	170	75	175,4	19	19
45 à 54	88	217	80 [€]	227,9	19	25
55 à 64	91	213	90	171,0	14	19
65 et plus	87	228	120	189,0	15	21
Sexe						
Hommes	79	214	75	514,1	49	56
Femmes	88	144	63	398,4	51	44

Bonne activité de financement !

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2007 DU 15 AU 21 AVRIL

LE DÉPLIANT DU NOUVEAU MATÉRIEL PROMOTIONNEL :
Disponible en janvier
Surveillez sa sortie !





LA PHILANTHROPIE : POUR S'AIDER LES UNS LES AUTRES

e Petit Robert définit ainsi le philanthrope : « Personne qui s'emploie à améliorer le sort matériel et moral des hommes ». Les chiffres cités un peu partout dans ce numéro Spécial du 5 décembre du **Bénévol'Action** démontrent hors de tout doute le souci que nous portons en grand nombre à l'amélioration du sort de nos semblables.

Bien sûr, les remèdes que nos gouvernements successifs appliquent depuis plus d'une décennie aux problèmes sociaux de nos collectivités ne sont pas étrangers au fait que les campagnes de financement représentent la principale activité de plusieurs organismes et qu'elles monopolisent la plus grande somme d'heures bénévoles pour leur réalisation. Mais dans un contexte où une quantité appréciable de gens déclare manquer de temps pour s'investir ailleurs que dans leur vie professionnelle et familiale, la philanthropie constitue certainement un moyen qui permet tout de même d'aider ceux qui se sont donnés comme mission d'aider les autres.

À l'approche imminente du Temps des Fêtes – ô période-des-causes-à-soutenir s'il en est une –, jetons un œil sur les efforts et l'énergie que des organismes sociaux déploient à l'année longue pour développer des programmes répondant à des besoins précis ou tout simplement, pour leur permettre de maintenir à flots leur radeau de sauvetage.

Le Chaînon

Compter sur le sentiment de solidarité des individus pour améliorer le sort des femmes

Par Martine Bourgeois, coordonnatrice des bénévoles



Le Chaînon
depuis 1932

L'Association d'entraide Le Chaînon est un organisme à but non lucratif visant à offrir des services d'hébergement temporaire aux femmes en difficulté. Notre maison vit principalement de dons ainsi que des activités de financement organisées tout au long de l'année.

Plusieurs formules sont possibles dans la façon de donner. Les dons en argent sont très importants à la survie d'un organisme comme le nôtre. C'est ainsi que plusieurs entreprises et individus offrent généreusement leur soutien à la cause. Les dons de matériel sont utilisés pour aider directement les femmes lors d'une installation en logement par exemple ou encore pour embellir et améliorer les différentes pièces de la maison, notre préoccupation constante étant de rendre les espaces de vie le plus agréable possible pour nos invitées. Offrir aux femmes ce qui se rapproche le plus près d'un chez-soi, demeure encore aujourd'hui, le point d'ancrage de la philosophie recherchée par notre fondatrice Yvonne Maisonneuve.

Cependant, offrir du temps, reste quant à moi, la façon la plus directement reliée au cœur. Je citerai ici l'expression de M. Serge Postigo, porte-parole du Chaînon, lors de la fête des bénévoles en avril dernier, décrivant les bénévoles comme étant les « DONNACOEURS » du Chaînon. Sans leur grande générosité ainsi que leur disponibilité, Le Chaînon d'aujourd'hui ne saurait exister.



Dans le cadre de la *Journée internationale des bénévoles*, il me fait grand plaisir de mentionner toute l'importance de l'action bénévole au Chaînon. Nous ne pouvons que nous réjouir de la richesse d'implication apportée quotidiennement par ces hommes et ces femmes de cœur. Grâce à ces derniers, notre

organisme continue d'améliorer la qualité et la stabilité de ses services. Il s'agit en fait, d'une forme d'implication sur une base régulière et hebdomadaire. Nous parlons ici de tâches se rapportant au service culinaire, à notre magasin «Le Coffre aux Trésors», au secrétariat, notamment ...

Dans le cadre d'activités de financement, l'engagement des bénévoles est tout aussi important mais se présente de façon ponctuelle. Pour un événement tel que le Bazar annuel du Chaînon, la sollicitation de plus d'une centaine de personnes est nécessaire pour couvrir toute la période incluant la préparation ainsi que le démontage des kiosques au lendemain de l'événement. Les tâches effectuées sont de l'ordre de l'étiquetage des produits, la mise en place des kiosques, la tenue de ceux-ci, la sécurité, ...



D'autres activités telles que les ventes trottoir, les cartes de Noël, la vente de billets, les tournois de golf, les Rosiers Jean-Pierre Ferland et Chaînon, les premières de films, sont plusieurs exemples de la participation et du dynamisme constant de la part des bénévoles mettant à leur tour, l'épaule à la roue pour changer les choses. C'est parce que les besoins sont grands que la venue de nouveaux bénévoles est aussi très importante.

À l'ère de la chaîne de bonté, du «Donnez au suivant», le Chaînon compte beaucoup sur le sentiment de solidarité des individus pour améliorer le sort des femmes qu'il reçoit. Il ne peut qu'en être meilleur!

POUR EN SAVOIR PLUS SUR
Le Chaînon
www.lechainon.org



Un éclairage sur les pratiques de don en argent au Québec *

L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation de 2004 jette un éclairage notamment sur les pratiques de dons en argent au Canada.

donné en moyenne 291 \$ alors que les personnes n'ayant pas complété leur secondaire ont versé en moyenne 88 \$.

En ce qui a trait au Québec, les donateurs d'ici donnent moins globalement qu'au Canada mais leurs caractéristiques sont similaires à celles de leurs voisins. La tendance à faire des dons en argent et le montant de ces dons sont directement liés au niveau de scolarité et du revenu annuel.

On en a plus, on en donne plus, en principe ...

En 2004, les ménages québécois dont le revenu annuel était de 100 000 \$ et plus ont donné en moyenne 308 \$, alors que les ménages ayant déclaré un revenu de moins de 20 000 \$ ont donné en moyenne 94 \$. On constate le même schéma si l'on met en parallèle les habitudes de dons et le niveau de scolarité : les personnes avec un diplôme universitaire ont

QUI DONNE AU QUÉBEC ?

Plus de femmes que d'hommes : 88 % pour le premier groupe, en comparaison à 77 % pour le second groupe.

Les plus âgés donnent plus : si l'on a 65 ans et plus, on donne en moyenne 228 \$, alors que si l'on a entre 15 et 24 ans, on donne en moyenne 85 \$.

Fait intéressant, la pratique d'une religion influence également la fréquence et le montant du don. En 2004, les Québécois qui ont déclaré assister à un office religieux à chaque semaine ont donné plus fréquemment (91 %) et de plus gros montants (377 \$ en moyenne) que ceux qui ne pratiquaient pas (84 %, pour une moyenne de 148 \$). À l'heure où l'on assiste à un déclin généralisé des pratiques religieuses au Canada, cette donnée laisse présager un impact majeur dans les prochaines années sur le niveau des dons.

Si les plus jeunes des Québécois donnent moins d'argent (voir tableau), ils sont par contre les champions de l'action bénévole, tout

comme ceux ailleurs au Canada. On constate ainsi un fort niveau de conscience sociale chez les jeunes en général, de quoi faire tomber les préjugés entourant le supposé

désintéressement de cette cohorte face aux questions sociales.

** D'après un communiqué de Lisa Hartford, chargée de communication et des relations de presse à Imagine Canada*



L'action bénévole
pour tous
les goûts!

0000

LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2007

La nouvelle campagne dévoilée en janvier

Du 15 au 21 avril, on souligne l'importance du geste pour notre société

La FCABQ dévoilera en janvier prochain le nouveau visuel de la prochaine campagne promotionnelle. Bien entendu, le point fort de cette campagne demeure la Semaine de l'action bénévole qui se déroulera en 2007 **du 15 au 21 avril**.

Le dépliant des outils promotionnels sera en même temps rendu disponible, en version papier et également via le site Internet de l'organisation. C'est là également que les organismes, les médias et le public pourront se tenir informés des activités présentées par la FCABQ et les centres d'action bénévole à travers le Québec.

LE DÉPLIANT DU NOUVEAU MATÉRIEL PROMOTIONNEL DISPONIBLE BIENTÔT

Les centres d'action bénévole membres de la FCABQ sont les distributeurs officiels du matériel promotionnel sur leur territoire respectif.

Dès la deuxième semaine du mois de janvier, il sera possible de se procurer le dépliant 2007 de la nouvelle campagne promotionnelle par le truchement de l'un des 115 CABs membres de la FCABQ. La FCABQ pourra répondre également aux organismes et instances qui ne comptent pas de centre d'action bénévole dans leur secteur.

L'action bénévole
pour tous
les goûts!

0000

LE PERSONNEL

Bientôt : un fonds de retraite pour les salarié-e-s du mouvement communautaire

Annoncée depuis maintenant trois ans, Relais-femmes et le Centre de formation populaire confirment officiellement la mise en place d'un fonds de pension destiné aux salarié-e-s du mouvement communautaire. Les deux organismes sont à l'origine de ce nouvel outil destiné à permettre à celles et ceux qui le désirent de se constituer un fonds de retraite calqué sur ce qui fait dans les autres secteurs d'activité.

Le comité chargé de sa mise en place, et auquel collabore la FCABQ depuis le début, est à peaufiner le projet de règlement qui débouchera sur une tournée de formation et la

création du Comité aviseur du projet du régime de retraite.

Ce qui s'en vient

Une première réunion de travail a eu lieu le 30 novembre dernier à Montréal. Le comité aviseur a comme première tâche de préparer un mémoire qui sera déposé le 9 décembre prochain auprès de la Régie des rentes du Québec. Le comité aviseur a déjà inscrit à son agenda le 5 février prochain pour la poursuite des travaux cette fois en vue de la finalisation du projet de règlement.

SAVOIR-FAIRE



Chronique

La Gouvernance stratégique

Par Monique Gagné, CAE – présidente de **Société de conseil osbl plus inc.**

Suivez à chaque numéro la chronique de Monique Gagné qui développe différents aspects de la gouvernance d'organismes à but non lucratif. **Dans ce numéro**, madame Gagné poursuit l'introduction à la *Gouvernance stratégique* en présentant les cinq principes d'une saine gestion.

Merci de l'intérêt que vous avez manifesté lors de la première parution de notre chronique. Nous y avons mentionné les trois prémisses du modèle Malenfant¹, c'est-à-dire :

1. Le conseil d'administration a des rôles qui lui sont propres;
2. L'apport de chaque administrateur constitue une valeur ajoutée à l'ensemble organisationnel;
3. Toute attente ou décision mise par écrit permet d'augmenter l'efficacité du Conseil en diminuant les zones d'incertitude.

La pratique de toute organisation, ou de tout professionnel, se base sur des principes directeurs. Ainsi en va-t-il de la Gouvernance Stratégique.

Les cinq principes de la Gouvernance stratégique

L'imputabilité

Pour l'administrateur il y a la notion de responsabilité et d'imputabilité. Le Petit Larousse nous donne comme définition de la

responsabilité : *capacité de prendre une décision sans en référer préalablement à une autorité supérieure.*

L'imputabilité fait plutôt référence à la reddition de comptes, donc l'administrateur est responsable et imputable. Il est responsable des décisions qu'il prend au Conseil d'administration (CA) et il doit rendre compte de ces actions, de ces décisions et même de l'absence de celles-ci, à une autre instance, que ce soit le gouvernement, les membres ou la société en général.

Quant au directeur général², il doit rendre compte de sa gestion à son Conseil d'administration et les employés, de la responsabilité qui leur a été confiée, au directeur général.

La solidarité

S'obtient par le développement d'un sentiment de responsabilité personnelle et globale et par une coopération active donc, dans un esprit d'équipe.

La solidarité n'a pas pour but d'éliminer les points de vue différents. Elle ne conduit pas non plus à l'unanimité dans le processus de prise de décision. Ce qui veut dire

que dans la pratique, les administrateurs lorsqu'ils sont en réunion, peuvent donner leur opinion, défendre leur point de vue, échanger entre eux, mais aussitôt que la décision est prise ils doivent, en plus d'en être responsables conjointement, être solidaires de cette décision même s'ils ont voté « contre ».

L'intégrité

L'intégrité, c'est d'être en harmonie avec ses valeurs personnelles et avec celles du groupe. Le Conseil d'administration s'assurera que les fins poursuivies sont en harmonie avec ses valeurs de sorte que les moyens pour y parvenir sont également éthiques. Le CA saura faire en sorte qu'une culture de haute moralité se développe dans toute l'organisation, conduisant à des comportements éthiques.

Une personne intègre est une personne qui respecte ses engagements, qui livre la marchandise quand elle accepte un mandat. Elle fait ce qu'elle dit et dit ce qu'elle fait. L'intégrité implique aussi le respect de l'autre.

La délégation

Qu'est-ce que la délégation? Le dictionnaire³ nous apprend que c'est un acte

par lequel une autorité administrative charge une autre autorité d'exercer ses pouvoirs à sa place. En effet, lorsque l'on délègue, il y a transfert de pouvoirs de l'un vers l'autre.

Il est important de préciser que la délégation porte sur le pouvoir de la personne de choisir le processus ou la méthode qu'elle veut privilégier pour mener à bien une tâche alors que la responsabilité porte essentiellement sur le résultat à atteindre.

En conclusion, l'acte de déléguer n'est pas de se décharger d'une responsabilité, c'est d'ajouter une responsabilité sur les épaules de l'autre, pas une dilution de responsabilités. Donc si le CA délègue au Comité exécutif un mandat, il garde la responsabilité du résultat ainsi en est-il du directeur général quant il délègue une tâche à un employé.

La pérennité

La pérennité fait appel à la durée dans le temps. Les membres fondateurs ont mis en pratique ce principe, ils avaient une vision à long terme, ils croyaient, en définissant les objets cités dans les lettres patentes, que l'organisation devait

exister. C'est maintenant le tour des administrateurs actuels d'assurer cette continuité.

Ainsi, la pérennité met en cause trois éléments : la crédibilité, la viabilité et la relève.

La crédibilité

La crédibilité d'une organisation, comme celle d'une personne, est très difficile à développer, et très facile à perdre.

Aussi faut-il absolument éviter les conflits d'intérêts au sein de l'organisation. Il paraît que même les saints avaient des intérêts puisqu'ils faisaient souvent des bonnes actions pour gagner leur ciel... Sommes-nous de meilleures personnes que les saints? On peut donc supposer que toute personne siégeant sur un CA a un intérêt, ce qui est tout à fait légitime, d'ailleurs l'intérêt n'est-il pas la source de notre motivation.

Cependant ce qui est difficile à gérer c'est lorsque cet intérêt vient en conflit avec le bien de l'organisation. Si vous, administrateur, n'êtes pas certain d'être en situation de conflit d'intérêts, vous pouvez vous demander,

avant de prendre une décision : Si cette dernière était connue de vos membres, ou était publiée dans un journal local, comment votre organisation serait-elle perçue? Cela vous donnera une bonne piste de solution.

La viabilité

Ici nous pensons à la viabilité financière. Sommes-nous dépendants d'une seule source de financement? La raison d'être, la mission de l'organisation, doit être suffisamment importante pour que les administrateurs et les dirigeants pensent à développer différentes sources de financement afin d'assurer l'existence même de notre organisation.

La relève

Il est question ici de relève des administrateurs et de la direction générale. Est-ce que l'organisation a des mécanismes permettant de faire en sorte que, régulièrement, un certain nombre d'administrateurs soient effectivement changés de sorte que du sang neuf donne un nouveau souffle au CA? Combien de temps le même administrateur peut-il siéger sur le CA?

Et si le directeur général gagnait un million de dollars à la loterie, nous quitterait-il ou bien ferait-il un don à l'organisation? Avec un don, on peut penser que l'on pourrait s'arranger mais avec son départ, c'est autre chose. A-t-il prévu un cahier de processus? Est-ce qu'une autre personne pourrait prendre la relève, ne serait-ce que pour lui permettre de prendre des vacances?

À ce stade-ci, il est important de réaliser que les organisations doivent se donner des pratiques de saine gouvernance. **Dans la prochaine chronique, nous en élaborerons quelques-unes.**

Merci de nous faire part de vos commentaires : ils seront appréciés !

¹. MALENFANT, Roméo. *La Gouvernance Stratégique : la voie de l'imputabilité*. Éditions DPRM 2005.

². Le masculin est utilisé dans ce texte à titre épique.

³. *Le Petit Larousse*, 2005.

Droits d'auteur

Il est important de noter qu'aucune reproduction de cet article n'est permise sans l'autorisation écrite du concepteur de La Gouvernance Stratégique, Roméo Malenfant. Seules mesdames Monique Dansereau et Monique Gagné de Société de conseil osbl plus inc. peuvent utiliser la méthode de gouvernance stratégique pour leur pratique de consultation.

POUR NOUS JOINDRE :
 Société de conseil osbl plus inc.
 1150, rue Lévis, bureau 308, Lachenaie (Qc) J6W 5S6
 Téléphone : (450) 471-8530
info@osblplus.com / www.osblplus.com



La formation en milieu communautaire

Par Jocelyne Nadeau, coordonnatrice de la Fédération des centres communautaires de loisir

L'Institut National de formation et Recherche-Action (INFRA) est un organisme à but non lucratif qui offre de la formation principalement dans le milieu communautaire.



Institut National de formation et de Recherche-Action

ateliers formatifs, des conférences, du support organisationnel et de la supervision.

L'équipe de l'INFRA travaille à partir des compétences et des acquis des participants et adapte ces contenus à la réalité des milieux avec lesquels ils interviennent.

Adaptées aux défis du travail en milieu communautaire, les sessions touchent à la gestion d'une équipe de travail et à la gestion d'équipe de bénévoles, les liens entre la dynamique de mon organisme et le milieu où nous nous situons ainsi que des objectifs que nous poursuivons avec les participants

La recette de l'action communautaire

Les ingrédients principaux de la recette de l'action communautaire se retrouvent dans des ateliers sur l'approche communautaire, les enjeux des partenariats et des concertations, l'approche d'autonomisation (*empowerment*) et les outils liés au bénévolat.

Les formateurs et formatrices, tous issus du milieu communautaire, possèdent plusieurs années d'expérience. Ils sont formés et encadrés par la coordonnatrice de l'INFRA et dispensent des

Nous avons aussi à cœur la dimension de l'animation de nos milieux de vie, la démocratie dans nos réunions d'équipe et l'utilisation des différentes techniques et outils d'animation.

Que vous travailliez avec les jeunes, les familles, les adolescents, les aînés ou des personnes fragilisées par différentes situations de vie, la formation permet un temps d'arrêt qui permet de reconnaître vos acquis, de vous ressourcer et de vous enrichir des expériences des autres participants.

Nous nous rendons dans vos milieux de travail et nous organisons aussi des groupes dans différents milieux.

Pour mieux nous connaître, n'hésitez pas à visiter notre site Internet.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR
 Institut national de formation et de recherche-action
www.infraformation.org



Une formation en ligne de Relais-femmes

Le féminisme, ça clique !

Par Nicole Caron, coordonnatrice du projet et Judith Reed, conceptrice de la formation et coordonnatrice du projet



Depuis l'an passé, Relais-femmes offre sur son site Internet une formation en ligne concernant le mouvement des femmes et les grands courants de la pensée féministe, formation que plusieurs groupes de femmes ont trouvé intéressante ... Nous vous invitons donc à en prendre connaissance et à en informer vos groupes membres. Cette formation peut vous être utile personnellement ou en tant que travailleuse, travailleur. Elle peut aussi être la base d'un atelier qui pourra s'inscrire dans votre programmation.

Le mouvement des femmes se renouvelle constamment : nouvelles théories féministes, nouveau regard sur les conditions de vie des femmes, analyse des politiques qui touchent les femmes de même que l'ensemble de la société.

Afin de faire connaître ce mouvement et le féminisme – ou tout simplement afin de se rafraîchir la mémoire – Relais-femmes a mis sur pied la formation en ligne *Le féminisme, ça clique*. Cette formation très conviviale est une initiation au féminisme. Les conditions de vie décrites, de même que les exemples apportés portent généralement sur la réalité québécoise et les actions menées par les féministes d'ici. On y décrit également les grands courants de la pensée féministe.

Les objectifs

Cette formation en ligne a été réalisée par Relais-femmes, avec l'appui de Nicole Lebrun (professeur au département d'éducation et de pédagogie de l'UQÀM) dans le cadre du projet FADAFEM qui vise à habiliter les principaux regroupements de femmes du Québec en matière de formation à distance.

Cette formation vise principalement les objectifs suivants :

- Prendre conscience des différents préjugés concernant le féminisme;
- Prendre connaissance des valeurs féministes;
- Connaître les principaux jalons du développement du féminisme au Québec;

- Se familiariser avec les différents courants de la pensée féministe;
- Comprendre les apports du féminisme et la précarité de ses acquis;
- Découvrir quelques femmes et groupes qui ont participé à l'amélioration des conditions de vie des femmes au Québec;
- Susciter l'implication.

Fadafem est fondé sur un partenariat entre cinq des principaux regroupements de femmes du Québec et l'UQÀM. Ces partenaires sont: l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF), le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, Relais-Femmes et le Protocole UQÀM / Relais-femmes du Service aux collectivités de l'UQÀM.

Qui sommes-nous ?

Relais-femmes est un organisme féministe, sans but lucratif, qui oeuvre dans une perspective de changement social et de promotion des droits des femmes et de leurs organisations.

Relais-femmes exerce des activités de recherche, de formation et de consultation destinées aux groupes de femmes et aux groupes communautaires. Relais-femmes a été mis sur pied pour faire le pont entre les groupes et les chercheuses universitaires, créer des partenariats favorisant le transfert des savoirs, approfondir les connaissances des groupes, ...

Depuis près de 25 ans, Relais-femmes développe des alliances de recherche et de diffusion avec divers partenaires, tels le Service aux collectivités de l'UQÀM, le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) et, plus récemment, la Maison Parent-Roback, l'Alliance de recherche entre l'Institut de recherche et d'études féministes (IREF) et Relais-femmes (ARIR).

Communiquez avec nous pour plus d'informations :

Nicole Caron, coordonnatrice de projet

Judith Reed, coordonnatrice de projet, conceptrice de la formation, responsable du suivi

ncaron@relais-femmes.qc.ca
jreed@relais-femmes.qc.ca

Le Code canadien du bénévolat : édition révisée

Le Code canadien du bénévolat (le Code) a été lancé afin de marquer l'inauguration de l'Année internationale des volontaires (2001). Il constitue un cadre philosophique destiné à susciter la participation des bénévoles sur le plan de la gouvernance, du leadership et des services directs. Le Code présente les valeurs, les principes et les normes qui favorisent des pratiques efficaces en matière de participation bénévole au sein des organismes.

Les Normes d'exercice, établies par l'Association des administrateurs canadiens des ressources bénévoles (ACRB), constituent des lignes directrices de base ou des critères à l'appui de la gestion des ressources bénévoles et de l'administration des programmes de bénévolat. Révisées en 2001, les normes exposent des valeurs afin d'assurer l'excellence en matière d'administration des ressources bénévoles et établissent des pratiques de saine gestion à l'appui des programmes qui requièrent le soutien bénévole ou qui appuient les bénévoles.

Fournir une orientation continue aux organismes bénévoles

Le Code et les Normes d'exercice de l'ACRB visent le même objectif : proposer des pratiques efficaces et professionnelles en matière de participation des bénévoles. Bénévoles Canada et l'ACRB, forts de leur succès, reconnaissent donc l'importance d'être à l'avant-garde de la diffusion d'information et de fournir une orientation continue aux organismes bénévoles. Ils ont conjugué leurs efforts afin de consolider les deux ressources et de les intégrer dans une version révisée du Code.

À la manière de l'édition initiale du Code, la version révisée aide les organismes à :

- communiquer les valeurs et les avantages associés au bénévolat;
- fournir un cadre utile au processus décisionnel en accord avec les valeurs et les principes directeurs des organismes;
- établir des normes visant à susciter la participation et



l'intégration des bénévoles de manière que cette démarche soit profitable tant à l'organisme qu'aux bénévoles.

L'édition révisée fournit également aux organismes les principaux conseils qui les aideront à adopter et à mettre en œuvre le Code.

Elle les aide à :

- établir un lien entre leur mission et les stratégies visant à susciter la participation des bénévoles (à savoir pourquoi les organismes

bénévoles existent-ils?);

- déterminer les rôles de chacun dans l'organisation (à savoir qui a la charge de susciter la participation des bénévoles au sein de l'organisme et comment y arrive-t-on?);
- évaluer leurs pratiques (à savoir utiliser les normes organisationnelles afin de favoriser la participation des bénévoles).

Éléments du Code : aperçu

La valeur du bénévolat

- Le bénévolat est essentiel à toute société juste et démocratique.
- Le bénévolat renforce la collectivité.
- Le bénévolat est profitable à l'organisme et aux bénévoles.
- Le bénévolat est fondé sur les relations.

Les principes directeurs du bénévolat

- Les bénévoles ont des droits. Les organismes bénévoles reconnaissent que les bénévoles constituent une ressource humaine essentielle et s'engagent à

prendre des mesures pour appuyer leurs efforts.

- Les bénévoles ont des responsabilités. Les bénévoles prennent des engagements et sont responsables envers l'organisme.

Les normes organisationnelles sur le bénévolat

1. Le conseil d'administration, les dirigeants bénévoles et le personnel reconnaissent le rôle essentiel des bénévoles et appuient leurs efforts destinés à aider l'organisme à atteindre ses buts et à remplir sa mission.
2. L'organisme apprécie les bénévoles et les traite comme des membres à part entière de ses ressources humaines.
3. L'organisme adopte des politiques et des procédures pour définir et appuyer formellement la participation des bénévoles.
4. L'organisme affecte une personne qualifiée à l'administration de son programme de bénévolat.
5. L'organisme confie aux bénévoles des postes intéressants qui leur permettent de contribuer à ses buts ou à sa mission.

6. L'organisme recrute et sélectionne des bénévoles provenant de sources diverses à l'aide de stratégies internes et externes.
7. L'organisme adopte un processus de filtrage bien défini et connu de tous qu'il applique à chaque bénévole.
8. L'organisme offre aux bénévoles une séance d'orientation sur ses activités. De plus, les bénévoles bénéficient d'une séance de formation qui correspond au poste qu'ils occupent et à leurs besoins individuels.
9. L'organisme assure aux bénévoles une supervision adéquate qui correspond au poste qu'ils occupent, et leur fait régulièrement des commentaires et écoute les leurs.
10. L'organisme souligne régulièrement la contribution des bénévoles par des mesures formelles ou informelles.
11. L'organisme adopte des pratiques normalisées de gestion des dossiers et de la documentation en accord avec les lois pertinentes.

12. L'organisme évalue régulièrement l'incidence et la contribution des bénévoles, et celles de son programme de bénévolat.

Une ressource gratuite à télécharger

L'édition révisée du Code se veut un guide destiné aux organismes bénévoles de toutes tailles. Il propose des stratégies qui facilitent la participation des bénévoles. Il vise à encourager le dialogue sur les moyens d'assurer la participation et l'encadrement des bénévoles. Le Code est structuré de manière à susciter la réflexion et les échanges au sujet du rôle que peuvent jouer les bénévoles pour aider l'organisme à atteindre ses buts ou à remplir sa mission. Cette ressource constitue un point de départ pour amorcer cette réflexion et ces échanges.

Bénévoles Canada, l'ACRB et les centres d'action bénévole des quatre coins du Canada dirigent des campagnes d'information et des séances de formation destinées à faire connaître le Code. La ressource peut être téléchargée gratuitement à partir du Centre de ressources sur le bénévolat, à **www.benevoles.ca/ressources** (utiliser le mot clé de recherche « code »). Pour obtenir de plus amples renseignements sur les séances d'information et de formation offertes dans votre région, communiquez avec Bénévoles Canada.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR
Le code canadien du
bénévolat : édition révisée
www.benevoles.ca/ressources
(mot-clé: « code »)

Chronique

LA BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE DE IMAGINE CANADA

Le coin des ressources du milieu associatif

Par Kim Turner, responsable de la Bibliothèque électronique de Imagine Canada

Renforcement des compétences ? Reconnaissance des bénévoles ? Planification stratégique ? Vous êtes un organisme communautaire, une force vitale sur votre territoire, vous avez beaucoup d'idées mais peu de temps et encore moins de ressources ? Alors, comment faire pour assurer un avenir durable à votre action ?



Imaginez une bibliothèque de ressources pratiques, de recherche et de référence de sites Internet essentiels, tous sélectionnés et répertoriés pour un accès facile. Et voilà! Bienvenue à la Bibliothèque John Hodgson — Imagine Canada. Cette bibliothèque vise à soutenir le secteur bénévole au Canada en recueillant, organisant, analysant et en diffusant une foule d'informations sur la philanthropie, le secteur à but non lucratif, et sur l'action bénévole. Vous trouverez la bibliothèque à **www.Nonprofitscan.ca**, le portail d'information publique d'Imagine Canada.

Bibliothèque virtuelle d'Imagine Canada –

Utilisez l'hyperlien http://nonprofitscan.andornot.com/default_f.aspx

L'art du développement et le développement de l'art : un partenariat puissant - les entreprises, les collectivités et les arts. Ottawa : Conférence canadienne des arts, 2004 :

<http://www.ccarts.ca/fr/advocacy/publications/documents/ArtofDevelopmentFR.pdf>

Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation. Ottawa : Statistique Canada, 2006.

http://www.donetbenevolat.ca/pdf/ECDBP_Rapport_2004_fr.pdf

Code d'éthique touchant la collecte de fonds et la responsabilité financière / Centre canadien de philanthropie. Toronto : Le Centre, 1998.

http://www.ccp.ca/FilesFr/ethicalcode/french_ethical_code.pdf

Comment concevoir une stratégie de collecte de fonds. Ottawa : Bénévoles Canada, c2005.

<http://www.benevoles.ca/volunteer/francais/pdf/CSCconcevoirFre.pdf>

Répertoire des possibilités de financement à l'intention des organismes au service des jeunes. Ottawa, Ville d'Ottawa, 2004.

http://ottawa.ca/city_services/yourhealth/youth/funding/pdf/Youth_Funding_fr.pdf

Outils pratiques pour le financement de la technologie dans le secteur bénévole et communautaire au Canada. Préparé par Catherine Ludgate, Mark Surman. Ottawa, Initiative du secteur bénévole et communautaire, 2005.

http://www.vsi-isbc.ca/fr/imit/pdf/grantmaking_toolkit.pdf

Pour une plus grande sélection de ressources sur le don et la collecte de fonds, consultez le Guide thématique de la bibliothèque d'Imagine Canada.

http://www.nonprofitscan.ca/page.asp?collecte_fonds&fr=1

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2007

DU 15 AU 21 AVRIL

LE DÉPLIANT DU NOUVEAU MATÉRIEL PROMOTIONNEL :

Disponible en janvier

Surveillez sa sortie !



Spécial d'automne 2006

En libr@irie

NOUVEAUTÉ

Création du Comité aviseur de l'action communautaire autonome

Dix ans de luttes pour la reconnaissance

Auteures : Éliana Sotomayor et Madeleine Lacombe



« Qui aurait prédit avec conviction, au sortir de la Rencontre nationale de novembre 1996, que dix ans plus tard, la concertation et la solidarité des groupes d'action communautaire autonome (ACA) auraient généré de si remarquables retombées ?

Ces gains, ces résultats, ces succès ne furent pas acquis sans heurt et effort, sans échec ni compromis. Ils furent l'œuvre d'hommes et de femmes, de pionnières et de pionniers qu'il faut saluer, qu'il faut écouter, car porteurs de nos valeurs et de notre mémoire. La publication de cet ouvrage coïncide avec la tenue en octobre 2006 de son premier congrès ayant pour thème *Agir ensemble*. »

Éliana Sotomayor et Madeleine Lacombe, les deux auteures, possèdent chacune une connaissance approfondie du mouvement communautaire québécois. Madame Sotomayor est travailleuse sociale et enseignante à l'École de Service social à l'Université de Montréal. Madame Lacombe, après avoir notamment siégé au Comité aviseur de l'action communautaire autonome à titre de coordonnatrice de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, est maintenant consultante en développement social et communautaire.

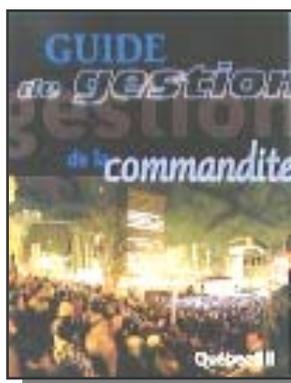
Aperçu

Un mouvement en quête d'identité ♦ L'ère de la structuration ♦ Une politique de reconnaissance ♦ Une mise en œuvre mouvementée ♦ Quelques pionnières et pionniers ♦ Et plusieurs autres ...

Pour commander : www.fcabq.org / Libr@irie / Formation

Guide de gestion des commandites

Auteur : Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec



Les investissements en commandite ne cessent d'augmenter depuis quelques années.

Dans ce contexte, le Conseil des ministres a confié au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec le mandat entre autres de développer une expertise en matière de commandite et de préparer un guide de gestion à l'intention de l'ensemble des ministères et des organismes visés.

Ce document vise à permettre aux ministères et aux organismes de développer des méthodes plus efficaces dans la gestion de nombreuses demandes de contribution financière sous forme de commandite. Inversement, cet ouvrage peut également fournir des pistes d'action aux groupes à la recherche de financement lorsque vient le temps de préparer une demande de commandite auprès de ces mêmes ministères et organismes.

Aperçu

La commandite, un outil de communication ♦ La politique de commandite ♦ La négociation d'une entente ♦ La recherche de commandite ♦ Et plusieurs autres ...

Pour commander : www.fcabq.org / Libr@irie / Gestion d'un organisme et de ses politiques



Prix
Hommage
bénévolat-
Québec 2007

Une récompense au dévouement



**Vous connaissez
une personne bénévole remarquable
ou un organisme engagé dans son milieu?**

Proposez sa candidature

dans l'une des trois catégories suivantes :

- Jeune Bénévole – Prix Claude-Masson (14 à 30 ans)

Un 16^e lauréat dans le domaine des communications

NOUVEAUTÉ

- Bénévole en action (31 ans et plus)
- Organisme en action

Date limite d'inscription : 22 janvier 2007

**Pour obtenir un formulaire de mise en candidature
ou pour tout renseignement :**

Secrétariat à l'action communautaire autonome
et aux initiatives sociales
1122, Grande Allée Ouest, bureau 100
Québec (Québec) G1S 1E5

Région de Québec : 418 646-9270
Ailleurs au Québec, sans frais : 1 800 577-2844
Courrier électronique : saca@saca.gouv.qc.ca
Internet : www.benevolat.gouv.qc.ca

Avec la collaboration de :

fcaBq FÉDÉRATION
DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE
DU QUÉBEC



**Emploi
et Solidarité sociale**

Québec



Avec la participation de :
• Les Publications du Québec



L'AGENDA

17^E SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE
DU 4 AU 10 FÉVRIER 2007
WWW.AQPS.ORG



JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES
LE 5 DÉCEMBRE
Téléchargez l'emblème des bénévoles au Québec sur
WWW.FCABQ.ORG



SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2007
DU 15 AU 21 AVRIL
Le dépliant du nouveau matériel promotionnel :
DÈS JANVIER 2007 auprès du CAB de votre région

Bénévol'Action

Collaborateurs à ce numéro
Martine Bourgeois, Le Chaînon ♥ Nicole Caron, Relais-femmes ♥ Nathalie Charrette, Bénévoles Canada ♥ Monique Gagné, Société osbl plus ♥ Lisa Hartford, imagine Canada ♥ Jocelyne Nadeau, Imagine Canada ♥ Lise Proteau, FCABQ ♥ Judith Reed, Relais-femmes ♥ Kim Turner, Imagine Canada

Responsables
Pierre Riley
Patricia Morin

Conception ■ Rédaction ■ Réalisation
Patricia Morin

Droits d'auteur
Nous encourageons la diffusion du contenu du *Bénévol'Action*, à condition d'en citer la source.

Nos nouvelles coordonnées
1557, avenue Papineau, Montréal QC H2K 4H
T. 514.843.6312 • 1 800 715.7515
TC. 514.843.6485
info@fcabq.org • www.fcabq.org